

## Carte blanche

# On n'est pas fatigués, mais on risque d'être fatigans !

Les malades mentaux ont besoin de soins plutôt que d'enfermement et de mauvais traitements. C'est ce que clament les familles, réunies au sein de l'ASBL Association de défense à la dignité de vie et aux libertés des internés belges (ADDVLIB). Elles dénoncent l'absurdité et la cruauté du système.

Christine de Buisseret (présidente de l'ADDVLIB)

**R**assemblés et unis par une expérience douloureuse basée sur un vécu semblable, nous avons tous la volonté de faire bouger et changer les dysfonctionnements criants et insupportables dans les centres de défense sociale et dans les annexes psychiatriques. Nous ne sommes pas d'accord sur tout, mais nous tenons à faire œuvre commune pour formuler ce que nous entendons par « soins en psychiatrie ». Actuellement, les parcours dits « de soins » se révèlent inorganisés la plupart du temps, voire anarchiques, et représentent un véritable parcours du combattant pour les familles.

Auparavant, nous considérons la psychiatrie comme une discipline médicale digne de confiance et les hôpitaux psychiatriques comme des institutions, censées traiter et parfois guérir des personnes malades ou fragilisées psychologiquement. Nous pensions que les psychiatres travaillaient de pair avec les thérapeutes, qu'ils écoutaient leurs patients et tentaient de leur redonner confiance. Qu'ils les suivaient de près en les revalorisant, afin qu'ils se réintègrent dans la société et reprennent peu à peu goût à la vie. Nous pensions que les médicaments qu'ils prescrivaient aidaient les malades à se relever, à sortir la tête de l'eau dans des périodes de troubles.

Mais nous étions loin d'imaginer la sombre réalité.

Il est de notre devoir, aujourd'hui, de témoigner, de vous informer. Car personne n'est à l'abri d'un internement, le sien ou celui d'un proche. Nous ne pouvons pas rester dans le silence, cela signifierait valider les pratiques psychiatriques et être complices, malgré nous, de leurs abus et mauvais traitements. Nous nous y refusons formellement. Cela permettra peut-être la remise en cause de ce système et la relance d'un débat autour du traitement de la maladie mentale par la société.

### Condamnés à perpétuité

Le problème de la prise en charge des internés ne date pas d'hier : il est récurrent en Belgique. Les multiples condamnations de l'Etat belge par la Cour européenne des droits de l'homme en témoignent. Le gouvernement fédéral prévoyait explicitement, dans son accord du 9 octobre 2014, la mise en place de « soins adéquats pour les internés » avec des « moyens budgétaires suffisants en vue de garantir l'exécution de la nouvelle législation relative à l'internement ». Cette législation dont il est question dans l'accord du gouvernement n'entrera en vigueur que le 1er janvier 2016. Elle a pour but d'améliorer une précédente loi de



2007 qui n'est jamais entrée en application, faute de moyens suffisants et en raison d'objections politiques importantes. Pourtant, d'importantes restrictions budgétaires ont affecté le fonctionnement des établissements de défense sociale, notamment celui de Paifve, où les contrats des psychologues à durée déterminée ne seront pas prolongés en 2015, ce qui entraîne une réduction de moitié du personnel en place.

Ces oubliés du système, condamnés alors qu'ils ne sont pas responsables de leurs actes, privés de liberté depuis des mois, des années, traînent leur désespoir dans les couloirs lugubres de ces hôpitaux prisons, privés de vie et de liberté pour être, ou avoir été, en décalage avec la société ou avoir

**Beaucoup de membres du personnel soignant sont des tortionnaires ou, au mieux, des idiots sans cœur.**

⇒ commis un délit. La plupart ont été terriblement blessés par la vie, avant d'être broyés par le système. C'est aussi et surtout pour eux que nous témoignons.

Nous savons quand ils y entrent, mais pas quand ils en sortiront... Les personnes touchées par des troubles psychiques ne sont pas seules à souffrir. Leurs familles ont également besoin d'aide et d'information. C'est dur pour les familles. Le grand-père d'un patient ne comprend pas pourquoi après dix ans, son petit-fils ne

de vie du tout, mais ça tout le monde s'en fiche...

Nous avons pu voir des patients qui ne contrôlaient plus leur mâchoire, bavaient et avaient du mal à s'exprimer. On nous dit « Ne vous inquiétez pas », ce sont les effets secondaires...

**Nous revendiquons pour eux le droit et l'accès aux soins psychothérapeutiques qui sont indissociables d'un traitement adéquat. Il ne peut y avoir**

mais c'est trop rare, par manque de moyens et de personnel.

## **Tortionnaires en blouse blanche**

Loin de nous l'idée de juger toutes les personnes qui travaillent au sein de ces hôpitaux psychiatriques. Car nous avons côtoyé des infirmiers, des éducateurs et des gardiens de prison avec des qualités humaines remarquables et qui parviennent à faire un excellent travail malgré la dureté de leur quotidien. Nous pensons souvent à eux avec une infinie tendresse. Avec leurs sourires et leur gentillesse, ils nous ont prouvé que l'on pouvait rester humain, respectueux et bon, en contre-courant d'un système qui utilise et prône la violence, la menace et la dévalorisation.

Ces derniers sont malheureusement minoritaires, et les autres, le gros de la masse, s'accrochent, comme beaucoup de personnes bêtes et méchantes, à leurs maigres pouvoirs et en jouissent impunément. Ils prennent un malin plaisir, clairement perceptible, à voir les patients dévier du règlement pour mieux les punir. Pour eux, le cas par cas n'existe pas. Seules règnent les règles, l'autorité et la discipline. Ces gens-là sont ce que nous appelions des tortionnaires ou, au mieux, des idiots sans cœur... Ils n'écoutent pas les patients, les maltraitent et les infantilisent. Ils font beaucoup de mal.

La misère sociale y est également bien réelle. Un grand nombre de patients ont tout perdu : logement, travail, santé, famille, vie sociale. Ils sont complètement isolés et ne reçoivent jamais de visite. Nous devons bien constater qu'aujourd'hui, beaucoup de patients libérés vivent des précarités multiples qui peuvent influencer leur état de santé mentale: pas de logement (la réinsertion socioprofessionnelle ne passe-t-elle pas par l'attribution d'un logement?), pas de travail, l'exclusion sociale, les ruptures sentimentales, l'absence de ressources financières suffisantes pour mener une vie digne.

Le patient est moins perçu comme une personne souffrant d'une pathologie que comme un danger. Auparavant, nous pouvions déplorer le fait que l'on réduise le patient à sa maladie. Aujourd'hui, il y a en plus confusion de la personne souffrante à un sentiment d'insécurité qui ne cesse d'être invoqué.

## **Nous ne pouvons pas rester dans le silence, être complices de leurs abus et mauvais traitements.**

peut toujours pas sortir d'internement. « *C'est inadmissible, dit-il, c'est un mur devant lequel vous butez. Vous n'avez aucune explication, rien! Vous subissez tout et vous n'avez pas le droit de poser des questions ou de contester.* » Nous ne pouvons pas accepter de ne pas être entendus, d'être écartés des décisions prises par le personnel soignant sous prétexte que nos proches sont majeurs.

Tous les six mois, ils sont réexaminés afin d'évaluer l'évolution de leur état de santé. Si le bilan est positif, ils bénéficieront peut-être d'une sortie ou d'un congé pénitentiaire, première étape vers une réinsertion éventuelle. Mais sans une prise en charge adéquate, autant vous dire que les internés sont condamnés à coup sûr à la perpétuité. Dans la nouvelle loi de mai 2014, ils ne seront plus réexaminés qu'une fois par an, ce qui retarde encore plus leur réinsertion dans la société.

### **D'interminables journées sans soins**

Des soins sans consentement ! Impossible ! Soins et consentement vont de pair. A moins de limiter les soins psychiatriques à une prise de médicaments, ce qui est généralisé. Quand ils ne les enferment pas, ils les shootent. Le terme semble exagéré ? Ce n'est pas le cas. Les médicaments administrés à outrance soulagent incroyablement le personnel, qui aime les savoir endormis et neutralisés. Certains patients ne se réveillent, et ce très difficilement, que pour les repas. Comme ça le personnel est tranquille, tout le monde est content ! Sauf le patient, bien sûr, qui n'a plus

**stabilisation de leur état que par des soins complets: un traitement adapté et un travail psychothérapeutique.**

Le soin, c'est de l'écoute, c'est de la parole, c'est de l'attention. Cela demande du temps, cela demande des efforts et de l'implication aux soignants, mais si cela mène aussi à moins d'hospitalisations et, surtout, si cela permet d'éviter des allers-retours hôpital-maison parce que les patients reçoivent un « vrai » soin et une vraie attention : ce seront au final des économies énormes pour l'Etat.

Or dans les établissements de défense sociale et les annexes de prison, les journées sont longues. Très longues. La plupart du temps ils ne font rien. Les journées sont rythmées par la prise des traitements et des repas. Ils errent dans les couloirs, fument, écoutent de la musique, regardent la TV. Parfois aussi, ils s'isolent pour pleurer, dormir, écrire ou se protéger de certains patients irritants. Doit-on se contenter, de leur proposer de regarder la télévision, de jouer à des jeux de société ou de faire de la pâtisserie ? Ne faut-il pas rechercher des occupations qui les responsabilisent davantage ? Les formations sont presque inexistantes. Pourtant, les possibilités sont nombreuses et aideraient les patients à s'épanouir, à renouer des liens sociaux, à travailler sur eux-mêmes et sur le sens de leur implication sociale, et éviteraient certains passages à l'acte suicidaire dû à un sentiment d'inutilité. Passez donc quelques semaines dans un hôpital psychiatrique, et vous comprendrez. Certes, il y a quelques petites choses à faire dans certains pavillons,

Bien sûr, justice doit être rendue ! Bien sûr, on doit empêcher une personne de nuire à d'autres personnes. Mais comment ? En l'enfermant définitivement ? En réclamant la peine de mort, pour répondre à la vindicte populaire ? La société ne manifeste-t-elle pas des attentes démesurées ? Est-il souhaitable que la psychiatrie soit garante de l'ordre public ? Que le psychiatre traque la « potentialité » dangereuse ?

La société doit se poser les bonnes questions sur l'internement

### Le triste reflet de la société

Pourquoi encore toutes ces prisons psychiatriques en Belgique ? Quelle est la place en détention de cette personne qui souffre de troubles mentaux ? Y a-t-il d'ailleurs un sens à sa présence en prison ? Quelle signification la peine peut-elle avoir pour celui dont la raison est altérée par des troubles psychiatriques ? Les établissements pénitentiaires et les établissements de défense sociale sont-ils réellement des lieux de soins ? Pourquoi tant de difficultés pour appliquer la politique de réinsertion ? Comment peut-on croire, à notre époque, qu'enfermer une personne en détresse et de la laisser seule face à sa tristesse et ses angoisses, pour une durée indéterminée, pourra améliorer son bien-être et faire partie intégrante du processus thérapeutique ? Nous ne comprenons pas... et sommes choqués et révoltés par tant de maltraitance psychologique... Contrairement aux idées reçues, la maladie de beaucoup de patients de défense sociale évolue. Au fil du

temps, le danger qu'ils représentaient pour eux-mêmes ou pour autrui s'atténue ou disparaît. Par conséquent, ces patients, qui n'ont désormais plus de motifs de séjourner dans des unités *high risk* souvent éloignées de leur domicile et devenue inappropriées, doivent retourner dans l'établissement de soins d'origine, après déci-

sion et proposition de la commission de défense sociale en ce sens. Mais, une fois la décision prise, les malades ne peuvent bien souvent sortir immédiatement, parce qu'aucune solution d'accueil ne peut être mise en œuvre. Contrairement aux engagements pris, les établissements d'origine répuignent à voir revenir un patient qui a pu perturber le service. Ou, si un nouvel établissement doit l'accueillir, sa détermination peut être difficile. De manière générale, l'estampille « défense sociale » suscite des craintes, alors même que les psychiatres et la commission de suivi ont certifié que l'état du malade ne justifiait plus son maintien dans l'unité. De telles situations maintiennent les malades dans un cadre et des contraintes qui ne leur sont plus nécessaires.

Ne retrouve-t-on pas ici finalement le triste reflet de notre société individualiste, dirigée par l'argent et qui refuse, craint et cherche à anéantir la différence, quelle qu'elle soit ?

Nous ferions peut-être mieux d'intégrer nos malades mentaux au lieu de les enfermer. Un peu d'amour, d'écoute, d'ouverture d'esprit et de respect permettent souvent de découvrir, derrière leur étiquette de malades, des personnalités particulièrement attachantes et intéressantes. Nous avons tous à apprendre d'eux.

**Sans une prise en charge adéquate, les internés sont condamnés à coup sûr à la perpétuité.**

Certaines personnes, peut-être différentes (mais on l'est tous...), nous ont bluffés par leur sensibilité, leur clairvoyance. Et rien ne justifie la privation de liberté et de droits fondamentaux dont ils sont victimes. Que certains aient besoin d'un encadrement, cela ne fait aucun doute. Mais de ces hôpitaux-prisons, certainement pas. En revanche, notre devoir, en tant que témoins, est d'informer ceux qui ne le savent pas encore que les méthodes des hôpitaux psychiatriques ne sont pas adéquates, qu'elles génèrent bien plus de séquelles et de souffrances que de guérisons, et que tout ce système devrait être repensé de toute urgence.

Quelle place notre société est-elle disposée à accorder aux personnes souffrant de problèmes mentaux ? A ces personnes qui, trop souvent encore, sont discriminées et reléguées derrière les portes fermées des hôpitaux psychiatriques ? □

# Tout Autre Chose : un essor qui en dit long

L'engouement citoyen en faveur de Tout Autre Chose prouve que ce mouvement répond à une attente forte. Il montre aussi que nos vies sont tout autre chose qu'une résignation perpétuelle.

Guéric Bosmans (CSCE)

**T**out Autre Chose s'est lancé début décembre 2014, avec la publication d'un appel (1), qui a très rapidement rassemblé près de 10.000 signatures. Cet appel s'est, depuis, enrichi de dix balises qui précisent les grandes lignes du modèle de société que Tout Autre Chose appelle de ses vœux.

Pourquoi lancer un mouvement tel que celui-là, et pourquoi à ce moment ? Fin 2014, la résistance à la